



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E112734

VALABLE JUSQU'AU 09/05/2024

ÉDITÉ LE 08/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/06/1992

Forme juridique : EURL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 387 669 377 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0013274

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 921512174

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 921512174

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/03/2023

Raison sociale : DUBOURDIEU PHILIPPE

19 RUE SAINT GERVAIS
33210 LANGON

Téléphone : 05 56 63 22 94

Portable : 06 80 18 19 55

Fax :

Site Internet :

E-mail : philippe.dubourdieu@gmail.com

Responsabilité légale :
DUBOURDIEU PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/04/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/04/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.